

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	10e année. N. 5. 1er juin 1898
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1898
Collation	1 vol. (73-94 [i.e. 22] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	24
Cote	CNAM-BIB P 980 (5)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.5

LA

Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée

des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des OpticiensDirecteur: **Louis GASTINE**

SOMMAIRE :

Notre Concours	73	Les Nouveautés photographiques	87
L'Acétylène en photographie, par M. G. Gastine	75	Exposition Universelle de 1900	88
Echos	77	Le V ^e Salon photographique	88
Aluminium ou Magnésium, par E. Demôle	79	La Perle des Oasis, par E. Gallois	89
Idylle parisienne, par S. Gastly	81	Recettes et procédés	91
Avis	85	Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques	92

IMPORTANT

Tous les changements apportés aux annonces doivent être envoyés à la Direction du Journal un mois d'avance, et parvenir avant le 15 du mois, dernier délai.

Notre Concours

En créant, avec l'appui de son organe, le journal *La Photographie Française*, un concours de photographie instantanée, la Chambre Syndicale des fabricants et négociants en appareils et produits photographiques a eu à cœur de faire de cette épreuve une manifestation imposante en lui donnant tout l'attrait possible, aussi bien par le nombre des récompenses décernées que par la haute valeur de ces distinctions.

Elle peut, aujourd'hui, affirmer sans crainte que ce concours dépassera comme succès, à ces divers points de vue, tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Il suffira, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la liste des prix que nous publions, liste qui s'augmentera dans quelques jours de nouvelles récompenses qui nous seront accordées par les pouvoirs publics, des sociétés et des journaux.

Le numéro de juillet du journal, contiendra la liste définitive des récompenses, le programme complet du concours, ainsi que la date exacte de sa clôture.

Actuellement, nous disposons des distinctions suivantes :

1 grande médaille de vermeil, du Conseil général de la Seine ;

1 — — — du journal *l'Illustration* ;

1 — — — du journal *l'Éclair* ;

1 médaille de vermeil, du journal *La Nature* ;

- 1 grande médaille, du journal le *Vélo*;
- 1 — — de vermeille, du *Touring-Club de France*;
- 1 coupe avec médaille du Cercle de la Voile de Paris;
- 1 médaille de vermeil, offerte par le Président du Syndicat;
- 1 — — offerte par M. Molteni, président d'honneur;
- 1 — — offerte par M. Mantois, vice-président.
- 1 médaille d'argent, offerte par le Président du Syndicat;
- 1 — — offerte par M. Mercier, trésorier;
- 1 — — offerte par M. Turillon-Darlot;
- 1 — — offerte par le journal *La Photographie française*.
- 1 médaille de bronze, offerte par le journal *La Photographie française*.

La Chambre syndicale, offre le prix d'honneur, 1 palme en vermeil, 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze.

Nous pouvons donc disposer de dix hautes récompenses à ce jour et en tout de dix-neuf prix.

Nous espérons, le mois prochain, en communiquant aux amateurs le règlement du concours, pouvoir leur offrir un nombre beaucoup plus considérable de prix.

Nous publierons, à cette date, le *fac-simile* du diplôme artistique qui accompagnera chaque récompense et dont un exemplaire sera remis comme mention honorable à tous les amateurs, qui auront eut des épreuves admises à concourir pour les prix, lors du premier classement fait par le jury.

Après la clôture de l'épreuve et la proclamation des récompenses, une Exposition sera ouverte où figureront : 1^o dans une salle d'honneur, les épreuves ayant obtenu un prix; 2^o dans une salle à côté, toutes les épreuves admises au concours.

L'entrée sera entièrement gratuite.

Cette Exposition sera suivie d'une soirée, au cours de laquelle les épreuves admises et celles primées auront les honneurs de la projection en public avec l'annonce du nom des auteurs.

Enfin, nous sommes convaincus que le succès couronnera notre œuvre, grâce à l'appui que nous prêtent si gracieusement des publications aussi importantes et aussi cotées que *l'Illustration*, *l'Éclair*, le *Figaro*, la *Nature*, le *Vélo*, le *Bulletin du Touring-Club de France*, etc., etc.

Nous pouvons promettre également aux amateurs que les prix décernés, tant en raison de leur valeur intrinsèque que par la haute situation des donateurs, constitueront de sérieuses récompenses. Nous renvoyons au prochain numéro, la publication de tous les détails de notre concours.

Le Président de la Chambre syndicale,

J. DUBOULOZ.

Pour copie conforme :
Le Directeur du journal,
L. GASTINE.

L'Acétylène en Photographie

(suite)

Le public redouté à tort l'acétylène. Pour nombre de personnes, l'emploi de ce gaz est inséparable des explosions graves qu'il a *causées*. Nous avons démontré que ces catastrophes étaient dues à certaines formes de l'acétylène dont on ne peut méconnaître les graves dangers. Quant à l'acétylène produit sans pression, il n'est pas plus dangereux que le gaz ordinaire de l'éclairage; il l'est même beaucoup moins en réalité. C'est ce qu'il nous reste à signaler en même temps que les avantages multiples de ce nouvel illuminant.

Écartons d'abord quelques reproches faits à l'acétylène et qui sont sans base; par exemple sa toxicité prétendue, son odeur intolérable, son action sur les métaux.

M. Gréhant a démontré que l'acétylène n'était pas toxique pour les animaux, immunité précieuse pour son emploi à l'éclairage, mais qui rend bien problématique l'usage du carbure de calcium proposé contre le phylloxera. Le gaz de l'éclairage, au contraire, est délétère par l'oxyde de carbone qu'il renferme toujours en proportions notables et qui, même répandu à faible dose dans les locaux habités, entraîne des accidents d'empoisonnement fréquents. La combustion de l'acétylène, étudiée par le même savant, ne dégage elle-même aucun gaz nuisible, les produits de cette combustion étant uniquement formés d'acide carbonique et d'eau.

L'odeur de l'acétylène est fort désagréable et caractéristique. Mais elle ne se manifeste qu'en cas de fuites du gaz et, sous ce rapport, elle constitue un avantage en signalant ces fuites dès leur première apparition. L'acétylène, purifié par de simples lavages à l'eau présente une odeur aussi caractéristique, mais moins désagréable.

On craignait, au début, que l'acétylène, agissant sur les métaux, entraîne la production d'acétylures explosifs. On peut dire à présent que ces craintes étaient exagérées. L'acétylène n'attaque pas la plupart des métaux. Il ne produit avec les alliages de cuivre, laiton, bronze, aucun composé explosif. Pour que ces composés prennent naissance, il faut qu'il existe des sels de cuivre. A la vérité, il ne suffit pas que ces sels soient au minimum. Les sels de cuivre au maximum donnent également, en présence de l'eau et de l'acétylène, à la faveur de certaines réactions réductrices et de l'ammoniaque que l'acétylène brut renferme en petite proportion, de l'acétylure de cuivre explosif par frottement.

J'ai expérimenté la purification de l'acétylène par le sulfate de cuivre en solution acide et j'ai obtenu, au bout d'un certain temps, des quantités notables d'acétylure de cuivre explosif. Il faut donc proscrire toute épuration par les sels de ce métal. D'ailleurs, l'épuration des quelques millièmes d'impuretés que l'acétylène renferme n'a pas d'influence sur l'éclairage et doit être considérée comme superflue. L'eau est un épurateur suffisant en pratique.

Les seuls dangers de l'acétylène sont ses mélanges avec l'air, dangers qu'il partage avec le gaz de l'éclairage usuel et tous les corps combustibles volatils.

Les mélanges explosifs d'acétylène et d'air sont, il est vrai, plus facilement inflammables que ceux du gaz de houille (500° C. au lieu de 600° C. pour la température d'inflammation). Leur échelle est plus étendue de 2,7 o/o à 65 o/o, tandis que le gaz de houille part de 8 o/o pour aller à 28; enfin les effets de ces mélanges explosifs sont plus brisants aux environs du maximum, c'est-à-dire pour 5 à 15 o/o d'acétylène.

Ces observations, faites par M. Le Chatelier, montrent que si on consommait l'acétylène en proportion aussi grande que le gaz de l'éclairage, il en résulterait assurément un danger plus grand. Mais le pouvoir éclairant de l'acétylène est si supérieur à celui du gaz qu'on en consomme à peine le 1/10, tout en réalisant une augmentation d'éclairage qui équivaut au doublement. Dans ces conditions, la diminution du danger par rapport au gaz ordinaire est très évidente.

Le danger des explosions de gaz combustibles mélangés à l'air croît, en effet, rapidement avec les volumes de gaz manipulés ou, ce qui revient au même, avec l'exiguïté des locaux éclairés. Quoique les mélanges d'air et d'acétylène soient plus explosifs que ceux du gaz de houille, ce défaut est au-delà racheté par les minimes volumes d'acétylène qui suffisent pour l'éclairage.

Une propriété des mélanges explosifs qu'il importe de considérer, c'est la propagation de l'inflammation de ces mélanges dans des tubes étroits, tels que ceux des canalisations ou des bees brûleurs. Les mélanges les plus explosifs d'acétylène et d'air correspondent aux teneurs de 8 à 10 o/o d'acétylène. Dans ces conditions, la flamme atteint une vitesse de 8 mètres par seconde et elle remonte à travers des tubes de 1 millimètre de section, mais elle est arrêtée par des tubes de 1/2 millimètre. Les orifices des bees qui servent pour l'éclairage par l'acétylène ont des diamètres compris entre 1 1/2 et 3 dixièmes de millimètre. Ils ne permettent pas la propagation de la flamme, même avec les mélanges les plus explosifs. Toutefois, il serait fort imprudent de compter sur cette propriété des orifices étroits des bees brûleurs, car il peut arriver qu'un bec se brise ou bien qu'il tombe, mal assuré sur son filetage, et dans ce cas, si la canalisation, qui offre toujours une section plus grande, était occupée par un mélange d'air et d'acétylène en proportion dangereuse, la flamme pourrait remonter jusqu'à l'appareil producteur, qui exploserait, s'il était garni de ce même mélange explosif.

Aussi convient-il, lors d'une installation de gaz par l'acétylène, de chasser avec soin l'air qui occupe l'appareil et la canalisation, en perdant, pendant un certain temps, une part de l'acétylène produit, qui entraîne l'air et le remplace. On ne procédera à l'allumage des bees, et sur des bees vérifiés en parfait état d'intégrité et de fixation, que lorsqu'on sera certain que l'air a été expulsé. La flamme s'établira brillante si l'acétylène est pur, et non pâle et sifflante, comme dans le cas d'un mélange explosif avec l'air.

L'odeur du gaz qui sort des bees ouverts guide pour savoir le moment où l'allumage peut se faire sans danger. Ces précautions sont faciles à prendre, mais elles doivent être suivies avec attention. Il y aurait encore beaucoup à dire pour montrer que les dangers de l'acétylène sont, en réalité, inférieurs à ceux qu'offre le gaz de l'éclairage.

Les fuites de l'acétylène sont moindres que celles du gaz de houille, car sa densité est double de ce dernier et, par suite, le volume qui peut s'écouler par une fissure de même section est réduit de moitié. Mais ce sont surtout les dimensions des orifices des brûleurs qui sont infiniment faibles, dans le cas de l'acétylène, par rapport à ceux du gaz de houille. L'omission de fermeture d'un robinet conduit avec l'acétylène à une fuite horaire de 7, 15 ou 28 litres à l'heure au maximum, suivant la force du bec, volume trop minime, même pour une fuite de longue durée, pour créer un danger dans un local de dimensions ordinaires. Avec le gaz, la fuite serait considérablement plus importante et entraînerait un danger d'explosion.

Enfin, et c'est là le point capital qui crée une différence essentielle en faveur du nouvel illuminant, l'odeur de l'acétylène est si perceptible, si pénétrante, qu'elle oblige à réaliser des canalisations rigoureusement étanches, chose impossible avec le gaz de houille.

L'odeur du gaz de houille est moins sensible, en partie parce que nous y sommes habitués, mais surtout parce que la densité de ce gaz (0,56), moitié plus faible que celle de l'air, lui permet de gagner rapidement les parties supérieures du local et d'échapper ainsi à la perception olfactive. Il suffit de s'élever, à l'aide d'une échelle, vers le plafond d'un local éclairé par le gaz de houille pour percevoir presque toujours à ce niveau supérieur une odeur de gaz qui plus bas n'existe pas.

L'acétylène offre presque la densité de l'air (0,92) ; par suite, les fuites de ce gaz se mélangent dans l'air aux points mêmes où elles se produisent, sans gagner les parties supérieures du local, et l'odeur en devient de suite très perceptible.

On tolère avec le gaz de houille des fuites permanentes parce qu'elles passent inaperçues. Avec l'acétylène, il est extrêmement facile de les rechercher, par suite, d'y obvier, cela au début même de l'installation. *Avec l'acétylène, on peut et on doit réaliser une complète étanchéité de la canalisation et des appareils d'éclairage.* Ces opérations de vérification et de première mise en marche doivent être faites par des ouvriers au courant ou surveillés par une personne compétente. Une fois l'installation terminée et vérifiée, les dangers de l'acétylène sont à peu près nuls pour le consommateur de cet éclairage. Les fuites ne peuvent plus désormais résulter que de l'oubli de fermeture d'un robinet. L'odeur les signale presque aussitôt, même dans un vaste local.

(Suite et fin au prochain numéro)

G. GASTINE (chimiste)

Epreuve positive Stéréoscopique n° 1. (Collection du journal La Photographie Française)



Sous Bois. — FORÊT DE FONTAINEBLEAU

ÉCHOS

Il vient de se fonder à Berlin un comité de salut public pour les photographes dont le programme comprend les quatre points essentiels suivants : 1^o Guerre aux amateurs; 2^o Surveillance de la réclame et de la concurrence à tout prix; 3^o Opposition aux marchands de fournitures qui entreprennent à bas prix des travaux photographiques pour le public; 4^o Réglementation de l'apprentissage.



On vient de célébrer à Dresde un curieux jubilé pour rappeler les services rendus par M^{lle} Marie Lehmann, ouvrière de la fabrique de plaques photographiques de MM. Unger et Hoffmann qui, pendant dix ans a posé tous les jours pour la vérification des émulsions, et dont on n'a pas fait ainsi moins de 30000 portraits! Voilà certes! une petite série qui mériterait d'être considérée au point de vue des modifications que le modèle a pu subir pendant ces dix années et dont l'examen scientifique pourrait être fort instructif.

(D'après F. Sitas. Bulletin du Photo-Club de Paris.)



Au Congrès des Sociétés Savantes qui vient d'avoir lieu à Paris de fort intéressantes communications ont été faites à la séance du 12 avril de la sous-section de photographie, parmi lesquelles nous signalerons particulièrement celles de MM. BLEUNARD, sur *le passage des rayons X à travers les dissolution salines*; SORET, sur *le rôle absorbant du chlore, du brome et de l'iode sur les rayons X*; AUGUSTE et LOUIS LUMIÈRE, sur *la préparation de plaques nouvelles, dites antihalo*; le GÉNÉRAL SEBERT, sur *la classification bibliographique décimale et son application aux sciences photographiques*. — Nous reviendrons d'ailleurs sur les travaux importants de cette sous-section.



Académie de Médecine. — Présentation de radiographies par M. Pinard.

M. PINARD, J'ai l'honneur de présenter, au nom de MM. Varnier, Vaillant et au mien, quelque radiographies exécutées dans le Laboratoire de radiographie de la Clinique

Baudeloque, ces travaux ayant été faits en des temps excessivement courts.

La première de ces épreuves représente une main d'adulte; la pose a été de 3 secondes.

La deuxième épreuve représente le bras d'un homme, chez qui on a fait l'amputation de l'avant-bras; le cliché a été obtenu en 9 secondes.

La troisième et la quatrième épreuves représentent : l'une un bassin de fillette avec fracture du col du fémur; l'autre radiographie est celle d'un jeune garçon (sain) du même âge; chez les deux enfants, le temps de pose a été le même, soit 40 secondes; sur l'épreuve de la fillette, les parties molles ont disparu en partie, la pose ayant été plutôt trop longue, ce qui nous prouve une fois de plus que les rayons traversent plus facilement les tissus du sexe féminin que ceux du sexe masculin, toutes choses égales d'ailleurs. La dernière épreuve représente le bassin d'une femme de trente ans, la pose n'a été que de 70 secondes.

Comme on peut en juger par ces épreuves qui ne donnent qu'une vague idée de ce que sont les clichés, les parties molles n'ont pas été sacrifiées pour le squelette; sur les clichés, on y lit aussi facilement les déformations des parties molles que les imperfections du squelette.

Pour arriver à ces résultats qui rendront service, surtout pour les enfants et qui, somme toute, sont les premiers pas de la radiographie instantanée, nous conseillerions de ne se servir que d'ampoules très vidées qui, sur l'écran, ne permettent pas de lire facilement (ceci s'explique de cette façon), ces ampoules traversant en grande partie le squelette, ce dernier ne sera que très peu marqué sur l'écran; c'est ce qui explique la grande rapidité de nos travaux.

Pour la radioscopie, on devra, de préférence, se servir d'ampoules moins vidées ou munies d'un réservoir de potasse, qui permettra de les conduire comme on voudra; avec ces dernières, les oppositions seront plus grandes sur l'écran, mais l'on n'obtiendra pas de radiographie de bassin en une minute.

Les plaques sont des plaques GRAFFÉ et JOUGLA spéciales pour la radiographie; ces plaques seules permettront ces résultats.



(Cliché G. Gastine)

Sebilla Keredine (Tunisie). — Café maure

(Photogravure de J. Mauge)

Aluminium ou Magnésium

PAR M. E. DEMOLE

CHAUFFÉS en présence de l'air ou de l'oxygène naissant, un assez grand nombre de métaux subissent l'oxydation et brûlent en donnant une lumière qui varie en éclat, en pouvoir calorifique et en puissance chimique suivant le métal employé. Au point de vue de l'oxydation, les deux termes extrêmes sont l'or ou le platine qui, à aucune température, ne se combinent avec l'oxygène, puis le potassium qui absorbe à froid ce gaz, même lorsqu'il est sec. A mesure qu'on s'éloigne du groupe des métaux alcalins, l'oxydation devient plus difficile et il arrive un moment où elle ne se fait plus que fort lentement, à moins que le métal ne soit réduit en poudre impalpable et fortement chauffé, puis où elle ne se fait qu'en présence de l'oxygène naissant et enfin où elle ne se fait plus du tout.

L'activité chimique de la lumière, que l'on peut bien appeler *oxy-métallique*, n'est nullement en corrélation avec la facilité d'oxydation des métaux. Le fer, par exemple, qui brûle si facilement à l'air lorsqu'il est divisé, donne par ce fait une lumière, éclatante du reste, mais dont l'activité chimique est presque nulle. Il en est de même du sodium, qui brûle avec un éclat incomparable, mais dont la lumière est absolument inactinique.

Ce n'est que l'analyse spectrale qui peut renseigner théoriquement sur l'activité chimique des lumières oxy-métalliques, et encore ce renseignement n'est-il que relatif. En effet, les métaux qui ont des raies localisées dans la partie chimique du spectre sont fort rares; on ne peut citer que l'osmium, l'indium et le béryllium. Tous les autres, sans exception, mais dans des proportions très diverses, ont des raies réparties à la fois dans tout le spectre.

On ne peut donc pas dire *a priori* que, parce qu'un métal possède des raies dans le violet, il donnera à, cause de cela, une lumière actinique, car l'énergie chimique du violet peut être combattue ou tout au moins atténuée par du vert, du jaune ou du rouge. Il y a donc là une affaire de résultante.

Depuis longtemps on a préconisé l'emploi du magnésium en poudre, comme lumière artificielle pouvant être employée pour la photographie instantanée, et les qualités du magnésium sont à ce titre très réelles. Il possède en effet deux qualités qui sont nécessaires à une bonne lumière oxy-métallique: il est très oxydable et l'activité chimique de sa lumière est relativement grande. C'est sa facile oxydation qui fait de l'*éclair magnésique*, comme on l'appelle, une lumière instantanée.

Il est vrai que cette qualité peut aisément dégénérer en défaut. En effet, le magnésium, exposé à l'air humide, se transforme facilement en carbonate qui ne brûle plus; il faut donc le préserver avec soin de l'humidité.

Quant à l'activité de sa lumière, on peut la prévoir par l'examen de son spectre. En effet, le magnésium possède trois raies localisées dans l'indigo et le bleu qui ne sont contrebalancées que par quatre raies, de moindre importance, dont trois dans le vert et une dans le jaune.

Il m'a paru intéressant de chercher si d'autres métaux auraient, au même titre, les deux qualités de la lumière oxy-métallique: la production instantanée et l'activité chimique.

L'oxydabilité des métaux alcalins et alcalino-terreux est bien autrement grande que celle du magnésium, et s'il était possible de les réduire en poussière, ils pourraient être préférés; mais n'étant conservables qu'à l'abri absolu de l'air, dans du pétrole, et le prix en étant du reste fort élevé, leur emploi est pratiquement impossible.

Les métaux du groupe du fer s'oxydent encore relativement bien, mais la qualité chimique de cette lumière est absolument insuffisante. Le zinc et le cadmium, le cadmium surtout, brûlent en donnant une lumière active, mais l'oxydation est beaucoup trop lente pour la photographie instantanée. A mesure que nous nous éloignons des métaux légers, cette oxydation devient de plus en plus difficile et ne peut être obtenue qu'avec le secours d'une chaleur de plus en plus forte.

Parmi tous ces métaux, il en est un que nous avons réservé pour la fin et qui semble destiné, par ses propriétés chimiques et physiques, à devoir supplanter le magnésium: c'est

l'aluminium. Ce métal est fort rapproché du précédent par ses poids atomiques et spécifiques. Il est beaucoup moins altérable à l'air, ou plutôt il ne l'est pas du tout à la température ordinaire, de telle sorte que la *mousse* d'aluminium, à l'état pulvérulent, se conserve sans qu'il soit besoin de la mettre à l'abri de l'air humide. L'aluminium est avec le calcium le seul métal qui possède des raies spectrales aussi voisines de la partie ultra-violette du spectre, alors que le magnésium n'a de raies que dans l'indigo et le bleu.

Si l'on tient compte, en outre, qu'il est bien meilleur marché (en chiffres ronds, 15 francs le kilogramme au lieu de 50 francs, prix de gros), on comprendra que l'aluminium ait de sérieuses chances de supplanter le magnésium. Il m'a semblé intéressant d'établir expérimentalement et comparativement la puissance actinique de la lumière de ces deux métaux; car, ainsi que je l'ai dit plus haut, on peut être facilement trompé par les indications fournies par l'analyse spectrale.

Voici les circonstances dans lesquelles les expériences ont été faites : dans un local complètement obscur, on a disposé un bouquet de fleurs situé à 1 m. 35 d'un appareil photographique armé d'un anastigmat Zeiss, série 1 : 12,5, $F = 454^{\text{mm}}$, travaillant à pleine ouverture. Le bouquet était composé de fleurs rouges et jaunes, hormis quelques fleurs blanches. En arrière de l'appareil, à 3 mètres du bouquet, on a fait partir un éclair aluminique formé par 0 gr. 500 d'aluminium en poudre impalpable et 0 gr. 500 de chlorate de potassium sec. La plaque employée était de la fabrique Lumière, étiquette bleue. Le développement de la plaque a été effectué dans un bain d'hydroquinone et de potasse, à la température de 18° C., et a duré cent dix secondes. La deuxième expérience a, de tous points, été semblable à la première, les distances étant conservées, la plaque identique et le développement aussi, sans dépasser la durée de cent dix secondes. La seule différence, c'est que l'aluminium se trouvait remplacé par le magnésium.

En comparant les épreuves obtenues, on peut se convaincre de la différence considérable qui existe entre l'actinisme des deux lumières oxy-aluminique et oxy-magnésique. On remarque qu'avec la première les fleurs rouges et jaunes sont sensiblement à leur valeur, comme si l'on avait fait usage d'une plaque orthochromatique, tandis qu'avec la seconde tout est uniformément mal venu.

La formule que nous avons donnée plus haut de parties égales de chlorate de potassium et de magnésium convient très bien pour ce métal, mais peut être avantageusement remplacée par la suivante, pour ce qui concerne l'aluminium :

Permanganate de potasse.	2 parties
Aluminium.	1 —

Le permanganate de potasse sera finement pulvérisé; on emploiera ce sel à l'état de pureté, en ayant soin d'éviter la présence des corps organiques. Le mélange ci-dessus prend feu avec facilité et brûle avec une rapidité qui ne laisse rien à désirer et permet l'instantané. En prenant moins de permanganate ou en en prenant davantage, la rapidité de combustion est moins grande et la fumée est beaucoup augmentée.

(Extrait du *Bulletin de la Société française de Photographie*).

Idylle Parisienne

Sous ce titre, la première petite nouvelle que nous publions dans cette nouvelle édition de La Photographie Française est due à notre confrère GASTY, l'auteur de La Dérive, de Seul sur l'Océan, de La Fille des Angads et d'une quantité d'autres œuvres dont le grand succès a sanctionné le mérite.

Faite et illustrée d'après nature pour La Photographie Française, cette nouvelle inaugure un genre de littérature vécue dont nos lecteurs apprécieront le piquant attrait et la nouveauté, car c'est véritablement une tranche de vie palpitante encore et qui possède toutes les caractéristiques attrayantes d'un « fait divers » sensationnel.

Idylle Parisienne

Nouvelle instantanée

par

L. GASTY



Malgré la douceur de la température et la gûite de cette matinée d'avril, Gilbert était plus que morne.

Il n'avait même voulu sortir de chez lui que pour tenter, instinctivement, d'échapper au profond découragement dont son âme était si fort envahie que ce découragement l'aurait conduit au suicide s'il y avait eu dans son cerveau la moindre de ces anomalies constitutionnelles dont tant d'actes excessifs sont la conséquence chez nos innombrables dégénérés.

Le hasard, car il allait sans chercher à se rendre compte de sa marche, l'avait conduit sur les berges de la Seine où il errait, s'arrêtant parfois, comme pour observer les scènes variées dont les rives du fleuve parisien sont le théâtre, mais, en réalité, sans les voir, car son esprit était ailleurs.

Il avait à peu près terminé la veille une immense toile, colossale composition dans laquelle il avait dépensé, depuis près de onze mois, tant du meilleur de ses forces intellectuelles et même de ses forces physiques, qu'après ce titanesque effort, il se trouvait rompu, vidé, en quelque sorte ; incapable enfin de réagir contre le doute, si poignant, dont tout artiste consciencieux se sent étreint quand cesse l'enthousiasme et la fièvre de la création.

De ci, de là, on avait, devant lui, chargé des tonnerreux, vidé de lourdes péniches, baigné des chevaux, sans qu'il eût conscience de ces diverses opérations, si captivantes pour les badauds !

Il avait même assisté, d'un bout à l'autre, arrêté, appuyé sur sa canne, au savonnage, toujours un peu burlesque, d'un « carlin » rageur ; tout comme s'il prenait le plus grand intérêt à ce spectacle public, bien que d'ordre très intime. Mais à vrai dire il n'en avait rien vu.

L'artiste aimait pourtant les chiens. Et c'est sans doute même, en raison de sa prédilection très vive pour la gent canine, qu'un peu plus loin, il s'arrêtait encore, machinalement, auprès d'un pont, pour y voir tondre un beau caniche noir. Et cela sans remarquer la maîtresse de l'animal : une jeune femme, élégante et distinguée, fort jolie de plus, sur laquelle il semblait faire, au contraire, une assez vive impression.

A sa vue, d'un mouvement spontané, elle s'était levée, comme pour n'être pas rencontrée tranquillement assise dans ce lieu plébiscité « jurant » avec sa mise, très discrète, mais d'une trop évidente distinction.

Certes ! Gilbert Donat ne la connaissait pas. Il ne la connaîtrait même assurément jamais... Pourtant, de par son grand talent, il appartenait au « Tout-Paris » dont elle faisait encore partie, elle aussi, deux ans auparavant, quand son mari vivait et que, de toutes les fêtes, elle ne manquait pas un de ces annuels vernissages, où le jeune maître lui avait été tout particulièrement désigné.

Toujours « dans son rêve », ou plutôt sous l'influence du lourd cauchemar des craintes auxquelles il ne parvenait point à se soustraire, Gilbert, après un très court arrêt, passait. Il allait, quittant enfin les berges du fleuve, remonter sur le quai, par l'escalier de pierre aboutissant au pont, sans voir le sourire charmant et malicieux que jetait sur lui la ravissante veuve. « J'échappe à tes regards ! bel artiste songeur, pris en flagrant délit de flânerie », disait cet espiègle et délicieux sourire de l'élégante rassurée.

Mais, tout à coup, voilà qu'au moment où

Gilbert, déjà parvenu à mi-hauteur de l'escalier du quai, jetait un dernier regard par dessus les larges blocs de pierre formant sa rampe massive, de pitoyables hurlements, à demi étranglés, en même temps qu'un torrent d'imprécations et d'invectives, retentirent.

Il y eut dans le groupe des tondeurs de chiens un rapide pêle-mêle de mouvements et de gestes précipités, tandis que la jolie veuve, alarmée, jetait un cri en s'élançant vers ce groupe. Puis, une masse noire jaillit, toute glapissante, du pêle-mêle et s'élança,



comme affolée, gravissant, en quelques bonds, l'escalier du quai pour se jeter avec une joie exubérante sur l'artiste et lui prodiguer les plus démonstratives des marques d'affection que le meilleur des caniches noirs ait jamais pu donner.

La surprise de Gilbert Donat ne fut pas d'ailleurs de très longue durée. Dans l'animal, qu'un instant auparavant les tondeurs maintenaient sur leurs genoux, les pattes en l'air et le museau serré, il n'avait pu reconnaître son brave Dick, le compagnon, et même le fidèle ami, qu'il avait si vivement regretté. Mais à présent il ne pouvait s'y tromper !

Quant à Dick, il lui avait suffi d'entrevoir la physionomie de son ancien maître, passant dans le champ de son regard de si bonne bête, au moment où Gilbert se penchait au-dessus de lui, sur la rampe massive de l'escalier.

Lors, au diable ! les tondeurs, les ciseaux et les étreintes de ces barbares ! il s'était si bien débattu, hurlant et mordant, qu'il avait échappé à ses grossiers coiffeurs-tailleurs pour aller répandre aux pieds de son cher

ancien maître l'immense joie débordant de son grand cœur de chien.

Ce qu'il serait bien malaisé d'exprimer, par exemple, c'est la stupéfaction qu'éprouvait Marcelle de Villeneuve en voyant son beau caniche noir faire une aussi scandaleuse fête au peintre Gilbert Donat !

Les tondeurs, calmés, le nez en l'air, commençaient à rire, ainsi que des oisifs qui s'attroupaient... or la comédie que leur donnait le trop fidèle caniche commençait à tourner à la confusion de la jeune veuve.

Gilbert s'en aperçut, et, frappé de son aristocratique physionomie, s'empressa de redescendre pour lui venir en aide en cette délicate et curieuse rencontre.

En moins de temps qu'il n'en fallait pour revenir sur la berge, il avait reconnu à quel genre de monde elle appartenait, puis compris ce qu'il devait faire pour tirer l'inconnue d'embarras.

— Vraiment ! dit-il, je suis d'une étourderie impardonnable ! je passais en vous cherchant et je ne vous avais pas vus ! Sans notre

chien je m'en allais, croyant que vous étiez déjà partie ! Allons ! ici ! vite ! ajouta-t-il, appelant le caniche et le remettant de lui-même aux tondeurs pour leur faire achever l'opération qu'ils avaient du reste déjà faite plus qu'à moitié sur la robe hivernale du chien.

La jolie veuve était trop émue pour répondre, mais elle avait compris, elle aussi, qu'en parlant et en agissant comme il venait de le faire, Gilbert Donat avait employé le seul moyen sûr de la tirer d'une situation aussi pénible que ridicule. Et ce fut par un long regard, chargé de toute sa sincère reconnaissance, qu'elle répondit au franc regard, plein de bienveillance et de courtoisie, que Gilbert portait sur elle.



— J'ai donné au cocher une adresse quelconque afin de dépister les curieux, mais, à présent, veuillez avoir l'obligeance, madame, de me dire où je dois vous faire conduire.

« Je vous accompagnerai, si vous voulez bien me le permettre, jusqu'à votre porte parce que c'est, je crois, le seul moyen d'obtenir que Dick reste avec nous...

— Oh! je ne saurais vous dire, monsieur, combien je suis embarrassée et désolée!... mais je ne prétends pas garder votre chien...

— Hélas, madame, ce n'est plus mon chien! j'avais dû le donner, en quittant un appartement avec jardin que j'occupais aux environs de Paris, il y a deux ans...

— Ah! je suis heureuse d'apprendre que vous ne l'avez pas perdu, car moi, je l'ai acheté l'année dernière à l'exposition canine...

— Vous voyez donc bien qu'il est à vous! Du reste, la raison qui m'obligeait à m'en défaire, lorsque je dus avoir le courage de m'y résigner, subsiste en son entier : *je ne puis le loger. Je suis artiste peintre et je me nomme Gilbert Donat.*

— Je le sais...
— Vous me connaissiez, et c'est moi qui ne vous connais pas! En vérité, je suis confus...

— Il n'y a pas lieu de l'être. Vous m'avez été désigné au Salon d'il y a deux ans, quand je suivais encore toutes ces manifestations artistiques si captivantes... la réputation qui rend les noms célèbres en fait un peu la propriété de tous et c'est ainsi que j'avais retenu le vôtre. Mais vous ne pouviez avoir connaissance d'une très petite mondaine...

— Toute mondaine reçoit ; or, dans vos salons vous recevez assurément des personnes que je connais, et...

— Je ne reçois plus depuis la mort de M. de Villeneuve, qui m'a du reste laissée dans une situation trop modeste pour me permettre désormais de jamais recevoir. Mais nous sommes à présent bien loin de la foule dont j'allais être tout à l'heure en quelque sorte la proie sans votre intervention si délicate et si spirituelle... je vous en remercie de tout mon cœur et je vous demande instamment la permission de descendre de voiture pour rentrer seule...

— Et Dick?... *notre* chien?... vous n'y songez pas!...

— Il est trop heureux d'avoir retrouvé son vrai maître.

— M'obligerez-vous à le chasser demain ou bien à me faire chasser moi-même par un propriétaire dont le contrat de location défend formellement... ce serait bien mal

reconnaître le faible service que j'ai eu tant de plaisir à vous rendre...

Sans plus attendre, Marcelle voulait rompre avec la bizarre situation dans laquelle elle se trouvait, parce que le hasard l'avait amenée et mise du premier coup sur un ton qu'elle sentait vaguement dangereux.

Gilbert lui était, de toutes façons, trop sympathique pour qu'elle ne se sentit pas fort gênée du tête à tête et de l'intimité relative résultant du singulier partage que Dick imposait entre elle et lui.

La jeune et charmante veuve ne réussit pourtant pas à s'esquiver comme elle l'aurait voulu car le peintre mettait trop de réserve dans sa courtoise insistance pour lui donner lieu de brusquer leur séparation.

Elle dut, en somme, accepter d'être ramenée avec le beau caniche jusqu'à la porte de la maison où elle habitait et où elle prit un peu précipitamment congé de l'artiste en entraînant à l'aide d'une ficelle le chien qu'il tenait à lui laisser.

Dick avait pour Marcelle de Villeneuve « une



sympathie de chien » ce qui n'est pas peu dire!

Mais Gilbert l'avait élevé, lui; il l'avait eu tout petit, rond comme une boule frisée et bien plus semblable à un minuscule manchon de princesse russe, ou bel astrakan, qu'à une créature de chien. Gilbert l'avait nourri, soigné, choyé, éduqué et avec quelle bonté, quelle justice, quelle patience quand il n'y voyait guère, quand il trottinait de travers, à pas chancelants, quand il ne savait encore s'arrêter dans un élan qu'en s'asseyant par terre et ne soupçonnait pas comment on lève une patte de derrière... ces choses-là ne s'oublient pas!

Gilbert Donat, après avoir payé le fiacre à la porte de la jolie veuve, avait escaladé au passage un omnibus allant dans son quartier.

Il était déjà loin de l'habitation de M^{me} de Villeneuve, quand il aperçut, galopant à côté de l'omnibus, le fidèle Dick, dont les pattes s'embarrassaient souvent dans la ficelle qui lui pendait au col et qu'il avait rompue en gravissant l'escalier dans lequel la jeune femme l'entraînait.

Sans hésiter, Gilbert quitta le lourd véhi-



cule qui le transportait et reprit un fiacre pour recoudre encore une fois le brave caniche au logis de celle qu'il abandonnait.

Il retrouva sans peine, sur le boulevard la porte de la jeune veuve, reconnaissable au marchand de marrons établi tout auprès avec son étalage de châtaignes et d'oranges.

Mais, dans la maison, le peintre se trouva fort emprunté parce qu'il ne savait pas à quel étage elle habitait et que la concierge de l'immeuble n'était pas dans sa loge.

L'artiste hésita à sonner systématiquement à tous les étages. Il redescendit et interrogea tout bonnement le marchand de marrons.

— La dame de ce beau noiraud?... ma foi! je ne pourrais pas vous dire... mais tenez; v'la là-bas sa pipelette en train de faire emplette dans la petite voiture « oux' qu'il y a du poisson » vous voyez bien, contre le trottoir...



Quelques jours plus tard, Dick avait su découvrir la demeure de son ancien maître.

Dès lors, ce fut une interminable navette entre les deux domiciles du peintre et de la trop séduisante veuve...

— Nous n'aurons jamais la paix avec ce monstre de Dick, fit un soir, en souriant avec mélancolie, l'artiste qui prenait une tasse de thé chez la jolie veuve où le caniche lui avait donné en quelque sorte libre accès.

— Déménagez, prenez un appartement avec jardin et rentrez en possession de Dick, c'est le seul moyen d'en finir...

— Le meilleur ne serait-il pas de réunir nos deux demeures en une seule?... Si vous voulez? nos bans seraient bien vite publiés!..

— Hélas! c'est impossible! Je vous ai dit dans quelle situation précaire la mort de M. de Villeneuve m'avait laissée. La pénurie de mes ressources m'interdisait de songer jamais à aucun avenir, mais à présent c'est bien autre chose.

— Et quoi donc? vous m'alarmez...

— Mon vilain beau-frère vient de mourir subitement, il y a deux jours à Tunis; — j'en ai reçu la nouvelle hier au soir... et naturellement je me trouve héritière de tout ce dont il m'avait dépouillée.

— Ah! je comprends!.. fit Gilbert et dans cette simple exclamation, il y avait tant de véritable désespérance que Marcelle de Villeneuve eût soudain honte d'avoir voulu jouer, ne fut-ce qu'un instant, avec un sentiment qu'elle partageait si bien.

Une petite larme, non de chagrin, mais de joie, vint rouler malgré la jeune femme jusqu'au bord de ses paupières, tandis qu'elle ajoutait :

— Dame, il me semble qu'il faudrait au moins laisser ces vilaines affaires de succession se terminer avant de prendre un parti si radical?... ne le pensez-vous pas aussi?



Nos Vues stéréoscopiques

A partir de ce numéro, La Photographie Française commence la reproduction d'une série de *VUES STÉRÉOSCOPIQUES*, tirées hors texte, avec le plus grand soin, qu'elle recommande tout particulièrement à ses lecteurs.

Ces reproductions de vues stéréoscopiques, dues à l'habile photographeur J. Mauge, formeront une collection que nos lecteurs pourront examiner au stéréoscope et qui constituera une véritable prime dont la valeur ne leur échappera pas, car tous savent que les vues stéréoscopiques coûtent fort cher.

Celles que nous reproduisons ainsi, ont été choisies parmi les plus belles qu'il est possible de voir et méritent le succès qu'elles auront assurément dès qu'on les examinera au stéréoscope.



La Photographie Française commencera sous peu la publication, illustrée par la photographie, d'une NOUVELLE qui est une véritable étude d'après nature des mœurs foraines et qui aura pour titre :

Romanichels et Gitanas

L'auteur de cette œuvre, d'un passionnant intérêt, parce qu'elle est d'une vérité saisissante, cache sous le pseudonyme de DÉTECTIVE sa personnalité qui ne peut être démasquée, attendu qu'il occupe encore une situation administrative importante et que c'est en qualité de COMMISSAIRE DES JEUX, service dépendant de la Préfecture de Police, qu'il a vu et noté naguère ce qu'il dépeint si bien aujourd'hui.

La forme de NOUVELLE qu'il a donnée à son étude n'en fait point, du reste, une œuvre de pure imagination, c'est, au contraire, sauf les travestissements de noms indispensables, pour qu'il n'y ait pas indiscretion, l'histoire exacte d'une des innombrables affaires classées dont les cartons de la Préfecture sont remplis... et l'on sait que cette désignation particulière s'applique à tous les mystères que la Police n'a pu éclaircir, aux enquêtes indéfiniment ouvertes et qu'on abandonne en quelque sorte de fait, quand il est avéré que le hasard seul pourra les faire aboutir.



Dès ce numéro, La Photographie Française inaugure la série de ses voyages illustrés par la Photographie en publiant la relation du dernier voyage de M. Eugène Gallois, membre de la Société de Géographie, auquel Le Monde Illustré consacrait récemment un long article orné de si belles illustrations en première page.

Notre ami et collaborateur, M. E. Gallois, nous réserve en outre une remarquable série d'articles illustrés par la Photographie sur ses belles explorations de la Birmanie, qui l'ont mis en si haut relief parmi nos plus estimés explorateurs.



(Cliché de M. G. Contremoulins)

SOLEIL COUCHANT (CONTRE-JOUR)

(Photographe de J. Maugé)

La Mare Adam à Villebon. — Bois de Meudon

Les Nouveautés Photographiques

Papier mat héliogravure Thiolier

M. C. Thiolier, de Poitiers, fabrique un nouveau papier mat donnant, par impression directe, des noirs absolument comparables au charbon, avec des demi-teintes d'une délicatesse infinie et des blancs de la plus grande pureté.

Ces résultats, qui sont depuis longtemps l'objet des études des fabricants, nous paraissent devoir donner la plus grande satisfaction aux amateurs de belles épreuves, genre héliogravure. Il est, en effet, impossible de ne pas admirer les spécimens qu'il nous a été permis d'examiner : Paysages, Monuments, Portraits, reproductions de tableaux, etc.

Les manipulations de virage et fixage, sont celles de tous les papiers albuminés, la formule de virage étant toutefois spéciale au papier Thiolier.

Une particularité, dont l'importance mérite d'être signalée, est que les virages et fixages ne modifient en rien l'impression qui doit être faite bien à point, de sorte qu'il faut retirer les épreuves du bain de virage lorsque les tons noirs désirés sont obtenus. Nous pensons que ces divers mérites doivent assurer au papier Thiolier un très grand succès.



Nouvelle Lampe au Magnésium

de la Maison JULES RICHARD, 8, impasse Fessart, à Paris

Dans cette lampe, l'air projeté par la poire en caoutchouc a pour effet de diviser la poudre avant qu'elle ne s'enflamme. Chaque parcelle de métal se trouvant en contact avec l'air, brûle

très rapidement et complètement. Économie de poudre et pas d'accidents causés par la projection des globules enflammés et agglomérés par la condensation de vapeur d'alcool, suppression de tout liquide.

Rien de plus simple que l'emploi de cette ingénieuse lampe. L'appareil étant monté et disposé

comme le montre la figure 1, on place de chaque côté du godet, préalablement rempli de magnésium, deux allumettes bougies qu'on enflamme avec une troisième allumette quelconque. On presse ensuite la poire et l'éblouissant éclair magnétique se produit.

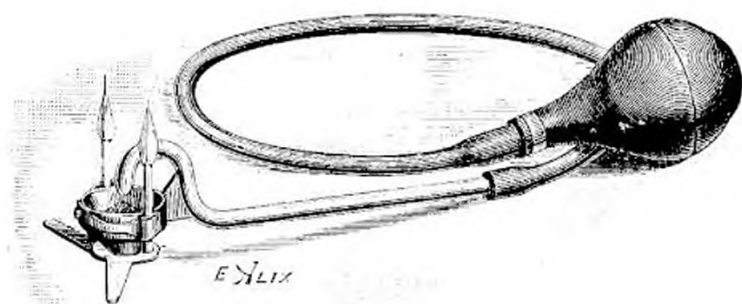


Fig. 1. — Lampe au magnésium prête à fonctionner.

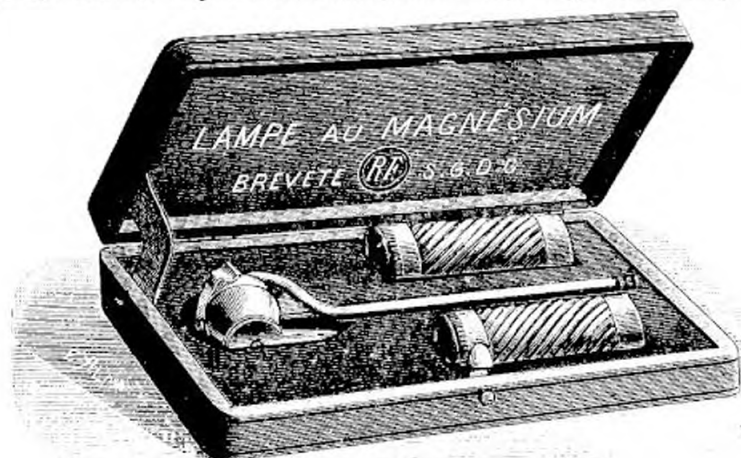


Fig. 2. — Lampe au magnésium dans son écrin.



Vue de Samorreanda

Exposition Universelle de 1900

Informations

Le Comité d'Admission de la classe 12 (photographie) de l'Exposition Uni-

verselle de 1900 vient de se réunir à nouveau le 13 mai courant pour procéder à ses premières opérations. — La réunion était présidée par M. Marey, de l'Académie des Sciences, assisté de M. Davanne, vice-président.

Après le dépouillement de la correspondance et le renvoi des premières demandes d'admission aux sections spéciales concernant ces demandes d'après la nature des demandeurs, M. Marey a fait part de ses démarches auprès de l'Administration au sujet de l'obtention d'emplacements spéciaux en vue d'expositions démonstratives spéciales, de conférences et de projections.

En principe l'Administration est favorable à cette demande et s'efforcera d'accorder les emplacements qui seront demandés pourvu que les séances et exhibitions démonstratives dont il s'agit soient gratuites.

En conséquence, l'étude du vœu à présenter à l'Administration a été renvoyée à une commission, qui sera composée des présidents des sections de la classe 12 créée en la dernière séance du comité.

Notons, à ce sujet, que la dernière section dont la formation était restée en suspens (section de l'exposition rétrospective de la Photographie) a été constituée par vote des membres du comité en cette dernière réunion : *Président*, M. DAVANNE; *Secrétaire*, M. RICHTEURACCA.

Sur la demande de l'Administration, représentée par M. Blondel, délégué auprès du comité d'Admission, celui-ci a décidé de confier à MM. les Membres de son bureau la rédaction de la circulaire par laquelle le comité sollicitera les exposants de la classe 12.

Le V^e Salon Photographique de Paris

La plupart des journaux et revues de photographie, pour donner satisfaction à leurs lecteurs, qui sont de purs dilettantes ou des professionnels de cet Art, consacrent de longs articles au V^e Salon Photographique de Paris.

C'est avec plaisir que nous constatons l'immense intérêt artistique et le très légitime succès de ce V^e Salon, mais la *Photographie Française* est une Revue trop générale pour entreprendre l'analyse détaillée de cette manifestation si spéciale.

Nous devons nous borner à dire de l'ensemble de cette belle exposition qu'à part quelques rares épreuves, rappelant peut-être un peu trop la photographie et surtout l'un de ses défauts, la *sécheresse*, par une abondance de détails d'une trop grande dureté de ton, pour la majeure partie, les envois, tirés sur des papiers mats, le plus souvent à grain et teintés, ont bien moins l'air d'être des photographies que de merveilleux lavés et d'admirables gouaches ou des sepias incompa-

rables. Nous citerons la *Rode de Mont-Carle*, de M^{me} C. RUOSA de Paris, comme un exemple de l'excès de cette tendance, sans vouloir en rien critiquer pour cela le mérite artistique du résultat.

Dans ses études d'instantanés de Paris : *Matin pluvieux* et *Matinée de mai* ou *Premières fleurs* M. MAZANZ BUCQUER, tout en ayant fait œuvre d'art, car ses scènes, d'une vérité si frappante, sont de véritables tableaux nous semble être resté bien mieux sur le terrain photographique proprement dit.

Pour citer seulement les envois les plus remarquables du V^e Salon photographique, il nous faudrait mentionner plus de cent œuvres de premier ordre... Faut de pouvoir le faire, nous n'en désignerons aucune, mais nous ne pouvons néanmoins conclure sans dire combien grande est notre admiration pour les magnifiques études de nu de M. MAURICE BAUMANN, qui restent de la photographie tout en étant de l'art et du plus élevé.

La Perle des Oasis algériennes

Bou-Saïda

PAR M. EUGÈNE GALLOS



OASIS... ce mot seul est pour l'oreille comme une gaie chanson. Il évoque l'idée de repos, de charme

et de douce fraîcheur. N'est-ce pas l'arrêt du voyageur sur la surface désolée du désert, l'abri contre les ardeurs dévorantes d'un soleil brûlant, le but enfin après lequel on aspire. C'est l'île verdoyante perdue dans l'océan des sables vers laquelle vogue ce noble animal, le chameau, qu'on a si justement surnommé le « vaisseau du désert ».

Il n'est pas donné à tout le monde de connaître ce coin béni du ciel qui a permis à des êtres humains de vivre dans des contrées inhabitables. Nombre de personnes cependant ont franchi la mer, grâce à la facilité des communications, pour aller chercher l'impression lointaine des régions désertiques sur notre sol algérien et contempler une oasis devenue célèbre aujourd'hui... Biskra; mais ce n'est pas de cette station hivernale, devenue si accessible que nous voulons parler, et, sans lui retirer aucun de ses mérites, nous préférons une de ses sœurs, dont le nom est même inconnu de la plupart des touristes : Bou-Saïda, qui par la multiplicité de ses charmes naturels prend rang à la première place, comme nous allons chercher à le démontrer.

Ce n'est du reste pas sans motif que depuis des années déjà des peintres, à la recherche des éblouissantes couleurs de l'Orient, y sont allés à diverses reprises, se consacrant à l'étude et en rapportant amples moissons de tableaux que l'on a pu voir à des Expositions. Les amateurs qui s'intéressent à l'art se rappellent peut-être les noms de Dinot, qui a su prendre le premier rang de cette petite phalange, de Gasté, Geille de St-Léger, Toupin, Noiré, Rigolot et autres...

La « perle algérienne », — on nous permettra de lui donner ce surnom que nous voulons justifier, — est située à plus de deux cent cinquante kilomètres d'Alger, dans la direction du sud-est; elle est en quelque sorte adossée aux montagnes fermant la grande plaine de l'Hodna. Merveilleusement encadrée, la ville a conservé toute sa physiologie saharienne primitive. Elle est posée sur une butte, dernière chute de la montagne, et à ses pieds s'étendent de verdoyants jardins qu'arrose un oued (rivière) qui n'assèche jamais, chose rare en Algérie, où pendant la majeure partie de l'année les cours d'eau ne portent pas trace d'eau.

Rappelons qu'on peut se rendre à Bou-Saïda par deux voies différentes, partant toutes deux de la ligne d'Alger à Constantine; la première et la plus suivie, quoique la plus longue, quitte la voie ferrée à Bordj-Boutra et passe par Aumale; la seconde, part de la station de Bordj-Bou-Arreridj pour gagner Bou-Saïda par Msila, une autre ville arabe fort intéressante, avec des mosquées et des koubbas des plus originales.

Quand on parle de voies, il ne faut pas croire que le trajet se fait tout au moins par partie en diligence. On peut il est vrai partir directement d'Alger, installé dans un coupé assez confortable, mais en passant par Boutra, on abrégera la route de quelques heures. Laisant au loin les beaux sommets aux têtes blanches du Djarjura, on traverse le plateau d'Aïn-Bessem couvert d'exploitations agricoles où l'on cultive la vigne avec succès, pour grimper sur les premiers contreforts du Djebel-Dira, la montagne à laquelle semble s'adosser



Vue d'un coin du ksar de Bou-Saïda.



Une rue de Bou-Saïda.

la petite ville fortifiée d'Aumale, un ancien poste occupé par les légions romaines, à l'époque où les Césars promenaient leurs aigles victorieuses à travers le monde. C'est de là que part, à proprement parler, la route ou plutôt le tracé qui conduit à l'oasis de Bou-Saïda, distante de plus de 120 kilomètres. Le chemin n'est en effet empierré que sur une faible partie, mais la piste est assez bonne, sauf quelques passages où il faut mettre pied à terre.

Au cours du trajet pour lequel nous n'avons employé que dix-huit heures environ, alors qu'on en mettait récemment vingt et vingt-cinq, on rencontre quelques caravansérails plus ou moins primitifs, où l'on trouve à peine une tasse de café, ce qui implique le soin indispensable d'emporter des provisions si l'on ne veut pas être obligé de faire un cran de plus à sa ceinture au lieu de déjeuner. La route n'est pas monotone comme on pourrait le présumer quand on s'attend à traverser un désert. A ce sujet, on nous permettra de rectifier une idée fautive, commune à beaucoup de personnes, qui ne voient dans le désert qu'un sol plat sablonneux sans trace de végétation, aux horizons noyés dans le bleu lointain. Cette conception est celle du désert idéal, si l'on peut ainsi s'exprimer; mais en réalité il se présente fort rarement sous cette forme; il est parfois plus ou moins couvert d'une

herbe rabougrie par touffes, comme dans la région qui nous intéresse; caillouteux, comme nous l'avons vu dans le Sud Algérien ou en Asie, ou encore sablonneux, mais sous forme de dunes, comme celles qui se dressent auprès de Bou-Saïda. C'est même là une des physionomies les plus étrangement tristes du désert.

L'aspect de la région que l'on traverse, sans être à proprement parler accidenté, réserve la surprise de coins intéressants de paysages aux vastes horizons évoquant le souvenir de la mer. Des silhouettes lointaines de montagnes se découpent sur le ciel, rompant la monotonie des lignes horizontales; certaines affectent parfois des formes étranges et l'on se croirait

transporté dans une région jadis habitée par de puissants seigneurs dont les châteaux ruinés se dresseraient menaçants. Les roches fantastiques qui donnent cette illusion prennent alors les dimensions véritables d'enceintes de cités mortes. D'autres fois la montagne pré-



Vue générale de l'oasis de Bou-Saïda

sente un plateau sans aspérités comme celui qu'on a surnommé « le billard du colonel Pein » qui s'aperçoit de fort loin.

Jadis la « patache » accomplissant régulièrement le service du « courrier » était escortée par des cavaliers armés, mais aujourd'hui la surveillance est faite ou du moins doit être assurée par des indigènes dont on aperçoit les tentes de distance en distance.

Chemin faisant on croise quelque caravane de chameaux qui s'avance lentement tout en broulant, ou quelque âne, ce modeste serviteur algérien voué à la souffrance, ou encore un noble cavalier s'en allant trotinant à moins que ce ne soit un simple piéton, la matraque à la main.

De loin en loin, un troupeau de chèvres ou de moutons semble placé là pour meubler le paysage et parfois l'on aperçoit de longues colonnes bleues, fumées de quelque douar perdu dans la plaine, montant tout droit dans le ciel pur et calme, qui passe par des teintes variées au fur et à mesure que le soleil décrit sa course parabolique.

La seconde route, nous venons de le dire, passe par Msila, franchit la chaîne des montagnes de l'Hodna et traverse un coin du grand « chott » où vont se déverser les oueds de la contrée, avant d'atteindre les grandes dunes annonçant l'approche de Bou-Saâda. Lors de notre passage le fond du lac était absolument à sec, mais nous y avons joui de fort beaux effets de mirage, et il est à souhaiter aux touristes que leur humeur voyageuse attirera dans ces régions d'être favorisés et de pouvoir contempler ces merveilleux spectacles.

(La suite au prochain numéro)



RECETTES & PROCÉDÉS

Affaiblissement des clichés et des épreuves sur papier

Dans son ouvrage : *La photographie durant l'hiver*, M. Mathet recommande l'emploi de l'eau céleste de préférence au réactif de Farmer (prussiate rouge) pour la réduction des clichés trop vigoureux. D'après cet auteur, la liqueur cuproammoniacale épargnerait les demi-teintes que le prussiate attaque énergiquement.

Effectivement, cette solution, surlissamment étendue, m'a paru moins brutale que celle de Farmer, même très diluée, mais c'est surtout pour l'affaiblissement des épreuves des papiers aux sels d'argent de toute sorte que son emploi est incomparablement préférable.

Voici les solutions que j'emploie :

A. EAU CÉLESTE

Eau distillée	125 cc.
Sulfate de cuivre	0 gr. 20
Ammoniaque jusqu'à la dissolution du précipité formé, soit	1 gr. 20

B. HYPOSULFITE

Eau	100 gr.
Hyposulfite de soude	1 gr.

Pour réduire au pinceau les parties trop vigoureuses des clichés, employer ces deux solutions par volumes égaux au moment de s'en servir.

Pour les clichés à affaiblir dans leur

ensemble, par immersion totale, mélanger au moment de l'emploi :

Eau céleste	1 volume
Hyposulfite au 1/100	1 —
Eau distillée ou de pluie	6 —

Pour les épreuves sur papier albuminé ou gélatiné, mélanger :

Eau céleste	10 cc.
Hyposulfite au 1/100	1 cc.
Eau de pluie	190 cc.

Pour les épreuves au gélatino-bromure obtenues par développement, doubler les proportions de l'eau céleste et de l'hyposulfite, c'est-à-dire employer :

Eau céleste	20 cc.
Hyposulfite	2 cc.
Eau	180 cc.

Ces papiers donnent souvent des épreuves trop venues, en raison de l'extrême sensibilité de la couche impressionnable et de l'incertitude du temps de pose. Dans ce cas, le réducteur à l'eau céleste est réellement précieux en ce sens qu'il permet de tirer parti de positives généralement jetées au rebut et dont le prix de revient est assez élevé.

Ces différents mélanges peuvent être employés plus concentrés, mais alors il faut surveiller attentivement la dégradation de l'image pour l'arrêter à temps, sans quoi l'on n'a plus que des épreuves ternes et grises.

(Extrait du Bulletin de la Société Française de Photographie) H. BRUNIER.



L'Église, à la Grande Trappe (Cliché de M. J. Duboulet, fait avec la jumelle Bellieni, 8/9, agrandissement)



CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

Séance du 3 Mai 1898

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Duboulet assisté de MM. Molteni président d'honneur, Mautois, vice-président, Charles Mendel, secrétaire, Degen, secrétaire-adjoint Mallioli, archiviste.

M. Mercier, trésorier, empêché, s'est excusé.

Membres présents :

MM. Balbrock, Derepas, Giroud, Merville, Delbosque, Trambouze, Dalmais, Joly, Jarret, Duplouch, Warcollier, Gréshaber, Reeb, Francis, Desbains et Chermis, Roussel, O'Ludwik.

Assistent à la séance : MM. Mendozin, membre honoraire; Sormaisse et Gastine.

M. le Président donne lecture de la lettre qu'il a adressée à M. le Commissaire général de l'Exposition de 1900 et demandant que les amateurs soient admis à prendre des vues d'ensemble, des scènes animées, des points de vue, partout où un monopole exclusif ne serait pas exercé par l'Administration — et cela moyennant une légère redevance journalière qui constituerait une source de bénéfices pour l'exploitation tout en restant, par sa modicité, accessible à tous.

Il donne ensuite communication d'une lettre de M. Pector au nom de l'Union nationale des Sociétés photographiques de France, lui faisant part des remerciements votés à la dernière assemblée pour l'attribution faite par notre Syndicat, de trois médailles par le Congrès de Nancy.

La Chambre consultée sur le choix d'un délégué à l'Union nationale, désigne M. Charles Mendel, en remplacement de M. Faller, qui ne fait plus partie de notre Syndicat.

M. Degen, appelé à rendre compte de sa mission au sujet des récompenses aux élèves des cours de photographie organisés par la Chambre syndicale, donne des explications très précises sur la façon dont ces récompenses sont attribuées. L'Association philotechnique, pour des considérations de diverses natures, fait subir au préalable un examen aux élèves concurrents et réunit à cet effet les professeurs en un Jury chargé de juger les compositions. Elle demande qu'à cette occasion, le Syndicat veuille bien déléguer un de ses membres pour assister à la séance.

M. Mantois, accepte cette mission.

Une proposition de M^e Coulet, de faire une conférence intime sur la nouvelle loi sur les accidents du travail est agréée et M. Dubouloz veut bien se charger de l'informer que la Chambre l'entendra avec plaisir et reconnaissance à sa prochaine séance.

M. le Président fait circuler des exemplaires imprimés par les soins de M. Paul Chaux, d'un projet d'entente élaboré par lui, en vue de réagir contre l'avisement des prix des spécialités photographiques, tout en faisant remarquer qu'il est prématuré d'engager dès maintenant une campagne dans ce sens, le nombre des adhérents de province n'étant pas encore suffisant pour que nous puissions espérer un succès. La Chambre se range à cette manière de voir et émet l'avis qu'il y a lieu d'attendre quelques mois avant de rien tenter dans ce sens.

L'ordre du jour appelant la présentation des nouveaux membres de la Chambre, il est donné connaissance des adhésions de MM. Ruffin et Cie, 32, rue Faidherbe, à Lille, présentés par MM. Derepas et Demaria; Pierre Ensch, 27, rue de Nesle, à Reims; Dubut, 23, rue Voltaire, à Angers; L. Chabre, cours Lafayette, à Toulon; Léon Caron, 15, place Saint-Denis, à Amiens; veuve Guénin, 20, rue des Granges, à Besançon; présentés par MM. Derepas et Dubouloz.

M. Cuisinier, de la maison Atll et Cuisinier, présenté par MM. Dubouloz et Demaria, demande à faire partie de la Chambre. Il sera statué sur son admission à la prochaine séance.

Après quelques explications relatives au concours de photographie, dont le succès s'affirme de la façon la plus encourageante, et l'ordre du jour étant épuisé, la Chambre se sépare à onze heures.

Le Président : J. DUBOULOZ

Le Secrétaire : CHARLES MENDEL.

IMPORTANT

Tous les changements apportés aux annonces doivent être envoyés à la Direction du Journal un mois d'avance, et parvenir avant le 15 du mois, dernier délai.

Prime à nos Lecteurs et à nos Abonnés

Nous sommes heureux de pouvoir faire profiter nos abonnés et nos lecteurs d'une *Prime artistique*, absolument nouvelle, et qui constitue un véritable objet d'art.

Nous nous sommes entendus avec la Société Parisienne de gravure mécanique au burin (11, Passage Saulnier, Paris), qui nous établira pour tous ceux de nos abonnés et de nos lecteurs qui en feront la demande, *Un magnifique Portrait artistique gravé sur métal*, inaltérable (breveté S. G. D. G.), richement encadré, au prix de *vingt francs*.

Il suffit d'envoyer une photographie pour recevoir, dans les quinze jours qui suivent la commande, un

Portrait artistique, gravé et ciselé sur métal

Argent sur fond gris ou vieux rouge, grandeur carte-album, d'une ressemblance absolument garantie, d'un modèle et d'un fini irréprochables.

Cette *Prime*, véritable objet d'art, dont la place est indiquée dans tous les salons, et d'une valeur marchande de quarante francs, constitue le plus joli cadeau que l'on puisse offrir, et sera fournie à nos lecteurs et abonnés au prix de *vingt francs*.

La Photographie Française

BON pour notre **Prime Artistique**

UN PORTRAIT
gravé et ciselé sur métal

Détacher le bon ci-joint, écrire en envoyant une photographie et en donnant son nom et son adresse, soit aux bureaux du Journal, soit à M. l'Administrateur de la Société Parisienne de gravure au burin, 11, Passage Saulnier, Paris.

Le Portrait gravé sur métal et la photographie ayant servi de modèle, sont renvoyés contre remboursement.

Machine à écrire « DACTYLE »

Chemin de fer du Nord

MODÈLE 1897, PRIX : 250 fr.

Poids : 3 kilog. — 84 Caractères.



MODÈLE N° 3

PRIX : 300 fr.

Poids : 3 k. 500

Claviers de toutes langues

ROBUSTE RAPIDE



O. ROCHEFORT, Ing. des Arts et Manuf., Constr.
MAGASIN D'EXPOSITION ET DE VENTE :

46, boulevard Haussmann, PARIS

(Anciennes Maisons DESSOUEIX & BAZIN)

47, rue du Rocher, LUCIEN LEROY Ing^r

Constructeur du

« STÉRÉOCYCLE »

de la détective système

A. LONDE

de l'obturateur

« LE SATURNE »

de l'obturateur

Londe-Dessoudeix



Appareils pour Rayons X. Acétylène. (Catalogue Franco)

Visite du Musée et du château de Chantilly

Jusqu'au 15 octobre, le musée Condé est ouvert au public, la Compagnie du Nord délivre au départ de Paris, les dimanches et les jeudis de chaque semaine, (à l'exception des jours de courses) des billets d'aller et retour pour Chantilly aux prix suivants : 1^{re} classe, 6 fr. 40 ; 2^e classe, 4 fr. 30 ; 3^e classe, 2 fr. 80.

Ces billets valables pendant la journée d'émission seulement, ne peuvent être utilisés, à l'aller que dans les trains partant de Paris à 10 heures et 11 h. 53 du matin, et au retour que dans les trains partant de Chantilly à 4 h. 52 et à 5 h. 30 du soir.

Chassis Porte-Plaques

en toutes mesures, tous métaux
suivant tous systèmes, vernis au four, oxydés, etc.

Cadres emboutis pour viseurs

NOUVEAU CHASSIS avec Ressorts à Accrochage
Breveté s. g. d. g.

Cet accrochage supprime soudure, brêles ou ricets

Albert POSSO, Mécanicien

DÉCOUPAGES DE TOUS MÉTAUX

73, rue Mouffetard, (près le Panthéon), Paris

Imprimerie typographique

A. Gautherin

131, rue de Vaugirard

Spécialité d'Impressions
en Chromotypographie

A. DARLOT

Opticien-Constructeur

L. TURILLON, Succ^r

Planigraphes Anastigmats

DISSYMMÉTRIQUES 1 : 9 — SYMMÉTRIQUES 1 : 7⁵

Catalogue général contre 15 cent. en timbres-poste

PARIS — 125, Boulevard Voltaire, 125 — PARIS

63, Avenue des Gobelins, Paris

KORSTEN

Constructeur Mécanicien Breveté s. g. d. g.

Détective 9x12, objectif rectiligne extra-rapide, mise au point, obturateur à vitesse variable, pose, instantané, déclenchement à la main et à la poire pour opérer sur pied. 95 fr.

Le même, avec objectif Zeiss. 220 fr.

Objectif simple achromatique 48 fr.
de construction très soignée; tous nos appareils sont absolument garantis.

